



FORMATION EN PRÉSENTIEL

MAINTIEN ET ACTUALISATION DES COMPÉTENCES (SST).

Dernière mise à jour le 20/07/2026.

OBJECTIF

Mettre à jour et actualiser les compétences du SST.

COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

- Maintenir et actualiser les compétences "secours"
- Maintenir et actualiser les compétences en prévention des risques professionnels

Tarif

nous consulter

Réf.

Prev10

Contact

0297611182
contact@poleformation.bzh
<https://www.poleformation.bzh/>

PUBLIC CONCERNÉ

Salariés de tous secteurs d'activité volontaires ou désignés par l'employeur

PRÉ-REQUIS

- Titulaire du certificat de SST valide délivré par une entité habilitée

MODALITÉS DE DÉROULEMENT DE L'ACTION DE FORMATION

Présentiel

MÉTHODES ET MOYENS MOBILISÉS

Salle équipée / études et analyses de postes de travail



Niveau

Autres formations
professionnelles continues



Modalité

Présentiel



Effectif par session

4 mini > 10 maxi



Durée

7 heures / 1 jour(s)

Des aménagements pédagogiques et organisationnels peuvent être mis en place, en fonction des besoins exprimés, afin de garantir l'accessibilité de la formation à tous.



PROGRAMME

Accueil

Échanges - Retour d'expérience

Révisions :

Situer son rôle de SST dans l'organisation des secours dans l'entreprise ;

Participer à la maîtrise des risques professionnels par des actions de prévention ;

Protéger de façon adaptée ;

Examiner la victime ;

Garantir une alerte favorisant l'arrivée de secours adaptés au plus près de la victime ;

Secourir la victime qui :

- saigne abondamment ;
- s'étouffe ;
- se plaint d'un malaise ;
- se plaint d'un traumatisme ;
- Se plaint d'une plaie ;
- Ne répond pas et respire ;
- Ne répond pas, ne respire pas.

Évaluation certificative;

Clôture de la formation.

LES PLUS

Retours d'expériences, analyses des actions mises en place dans l'entreprise, révisions des gestes de secours par des mises en situations.

INTERVENANT(S)

Formateur SST certifié INRS

ÉVALUATION

Épreuve certificative en fin de formation.

ATTRIBUTION FINALE

Certificat de sauveteur secouriste du travail

MAINTIEN DES CONNAISSANCES

Avant la fin de la période de validité de 24 mois, l'apprenant doit suivre une session de Maintien et actualisation des compétences (SST).